

Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 28 août 2006, à laquelle étaient présents le maire Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Éric Poiré, Dianne Duchesne et Rock Morin. Étaient également présents la secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard ainsi que le contremaître, Richard Michaud.

Absents : Denise Dubois, Marc Frappier et Yvan Verville.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2006-08-141

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - Au montant de 32 428,50 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - Au montant de 26 064,41 \$;
4. Monsieur André Bélanger :
 - a) Travaux à l'usine de filtration;
 - b) Puits;
5. Période de questions;
6. Questions diverses :
 - a) Pacte rural – Phase 111 et fin du projet de la marina
7. Période de questions;
8. Information de la secrétaire-trésorière adjointe;
9. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

2006-08-142

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :

- Au montant de 32 428,50 \$;

b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :

- Au montant de 26 064,41 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. Monsieur André Bélanger

2006-08-143

a) **TRAVAUX À L'USINE DE FILTRATION**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Monsieur André Bélanger soit mandaté par la Ville de Macamic afin de procéder à l'achat de deux turbidimètres et d'un analyseur de chlore en continu de même que d'un enregistreur sans papier auprès de la compagnie H2O Innovation au coût total de 18 250 \$ (taxes et mise en service en sus).

Adoptée à l'unanimité.

2006-08-144

b) **PUITS**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La décision concernant les puits soit reportée à une séance subséquente afin que les membres absents du conseil puissent prendre connaissance de ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

5 **Période de questions**

Aucune.

6. **Questions diverses**

2006-08-145

a) **PACTE RURAL**

Attendu que l'infrastructure de la marina est un service important pour desservir nos citoyens et les plaisanciers en général;

Attendu que les exigences des différents ministères additionnées des problématiques de configuration de terrain et de profondeur d'eau ont obligé l'intervention d'une firme de consultants en fin d'année 2005;

Attendu que pour finaliser ce projet des sommes supplémentaires sont nécessaires;

En conséquence il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accorde en priorité cette demande au pacte rural pour une somme de 20 000 \$.

QUE : L'agent de développement, monsieur Ghislain Deschênes soit autorisé à signer pour et au nom de la ville de Macamic les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Période de question**

Aucune question.

Certificat de crédit

Je, soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants dans le règlement d'emprunt No 02-012 pour les dépenses décrites dans la résolution numéro 2006-08-143.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

2006-08-146

9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 45.

ADOPTÉ.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

Daniel Rancourt
Maire